

ENGAGEMENT DE L'ETUDIANT

Pour toutes les données mises à la disposition des élèves dans le cadre des projets pédagogiques

Nom de l'étudiant, siège, identité :

.....

.....

Ci-après dénommé "l'étudiant"

L'étudiant s'engage, suivant le présent engagement, vis à vis de l'École des ingénieurs de la Ville de Paris (ci-après le Licencié) à respecter les obligations suivantes :

- L'étudiant s'engage à utiliser les Données (entendues comme « les Données » celles qui lui sont remises par le Licencié) dans le strict cadre des prestations de traitement et/ou d'études qu'il réalise pour le compte du Licencié ; l'étudiant s'interdit notamment toute utilisation des Données pour son compte personnel ou pour le compte de tiers ;
- L'étudiant s'engage à ce que les Données soient protégées et gardées strictement confidentielles et soient traitées au minimum avec le même degré de précaution qu'il accorde à ses propres informations confidentielles de même importance ;
- L'étudiant s'engage à ce que les Données ne soient pas divulguées ni susceptibles de l'être directement ou indirectement à tout tiers ;
- L'étudiant s'engage à maintenir les formules de copyright et autres insertions de droit de propriété figurant sur les Données et autres éléments et documents communiqués, qu'ils s'agissent d'originaux ou de copies ;
- L'étudiant s'engage à éviter que les Données ne soient ni copiées ni reproduites, ni dupliquées en partie ou en totalité, lorsque de telles copies, reproductions ou duplications ne sont pas directement liées à l'exécution des engagements contractuels entre les parties ;
- L'étudiant s'engage à restituer immédiatement à première demande, ou à détruire après accord du Licencié, toutes les Données et leurs éventuelles reproductions.

Fait, en deux exemplaires originaux, à, le

L'étudiant,

Nom

Qualité

Signature